

ARTHUR MEYER

Directeur

Du GAULOIS et PARIS-JOURNAL

REDICTION

10, Boulevard des Capucines

ABONNEMENTS

Paris

Départements

Un mois

Trois mois

Six mois

Un an

Étranger

Le Gaulois

H. DE PÉNE

Rédacteur en Chef

Du GAULOIS et PARIS-JOURNAL

ADMINISTRATION

10, Boulevard des Capucines

ABONNEMENTS, PETITES ANNONCES

RENSEIGNEMENTS

9, boulevard des Italiens, 9

ANNONCES

M. CH. LAGRANGE, GÉRANT

Et à l'Administration du Journal

Ce numéro est accompagné d'un supplément qui doit être distribué gratuitement.

PHYSIOLOGIE DE L'ÉMEUTE

CHAPITRE PREMIER

Définition de l'émeute. — Du rôle qu'y jouent la foule. — De la nécessité d'y être absurde.

Une émeute est un mouvement populaire qui a le désordre pour principe et pour fin. L'émeute est par cela même quelque chose de profondément humain et qui prend les hommes au cœur; car l'amour du désordre est, avec le besoin de l'ordre, ce qu'il y a de plus ancien et de plus universel dans les sociétés. C'est pourquoi nous voyons qu'il y a toujours des émeutes et qu'elles ont toujours été suivies d'un régime réparateur.

L'émeute a de charmant et d'immortel ce qu'elle est faite et qu'elle amuse comme Guignol. Elle fait passer une heure ou deux aux badauds à qui les plus grands hommes d'Etat n'ont pas rendu le même service. C'est pourquoi les badauds sont ravis quand il y a une émeute. Ils s'y rendent ponctuellement.

Les plus avisés ont l'idée que leur présence est utile et même nécessaire. Cela est d'ailleurs exacte. Leur présence peut servir à deux fins. Elle sert d'abord à cette confusion, ce désordre qui est l'essence même de l'émeute. Sans eux la force armée se trouverait en face d'un certain nombre de gaillards dont elle doit réprimer les manifestations. Ce serait un combat et ce ne serait pas une émeute.

Il faut, dans une émeute, que chacun soit ridicule et que personne ne sache exactement ce qu'il fait. C'est en réalité ce qui a lieu, et l'on n'a qu'à suivre, pour s'en persuader, les anecdotes dans lesquelles sont jugés, au lendemain de l'émeute, ce qu'on nomme les flagrant délits. Les magistrats, seraient appelés à prononcer des peines contre les marionnettes du théâtre Séraphin, qu'ils n'auraient pas plus de fantaisie et d'imprévu.

Des signes extérieurs de l'émeute. On reconnaît qu'il y a des émeutes: 1° A la gaité peinte sur tous les visages, excepté ceux du chef de l'Etat et des ministres.

2° A la distribution inégale des citoyens sur la surface de la ville, la plupart des quartiers étant déserts tandis que certains points sont surabondamment occupés; 3° A l'abondance et à la mauvaise qualité des journaux, qui contiennent des nouvelles évidemment fausses.

4° Au nombre de défalcations qui portent aux ministres et au préfet de police des dépêches inutiles. Mais le public, qui voit passer leurs chevaux au galop, croit qu'ils portent des messages importants; parce que le cheval est un noble animal et le galop une belle allure.

5° Au chagrin des femmes et des filles qu'on abandonne pour aller voir dans la rue. Les curiosités publiques amusent pour un temps l'attrait des plaisirs intimes.

De la raison véritable et des prétextes de l'émeute. La secrète raison de l'émeute étant ce besoin de distraction que Pascal dit être nécessaire à l'homme, les raisons avouées sont de peu d'importance. On les prend généralement dans la longue kyrieelle des revendications. Les plus illustres doivent être préférées.

Sous l'Empire, les émeutiers prirent pour prétexte un besoin spontané d'honneur la tombe du citoyen Baudin. L'idée était inattendue; elle réussit, bien qu'elle ne fut pas, assez gâtée. Les bourgeois qui font inventés sont maintenant ministres et conseillers d'Etat. Ils n'approuvent pas qu'on honore spontanément la tombe de Blanqui.

De l'époque où éclatent les émeutes. Les émeutes éclatent quand les citoyens s'ennuient, ce qui se produit sans faute au déclin de tous les gouvernements. Les gouvernements amusent d'abord par leur nouveauté. Ils ont, à leur début, la force et la magnificence comme l'Empire, ou l'ingénuité comme la République. Ils divergent ensuite par les Expositions universelles et des guerres heureuses. Mais quand ces moyens sont épuisés, il est impossible à l'Etat d'entretenir le public en belle humeur. La République seule eut, à cet effet, la ressource des ministres ridicules: M. Ferry et ses collègues de campagne; M. Dufaure et son instrument nécessaire; Procureur pendant quelques mois cet amusement que le bourgeois va chercher dans l'émeute, s'il ne le trouve plus ailleurs.

L'émeute éclate quand le Parisien s'ennuie; mais on a vu que le Parisien qui la fait éclater. De ceux qui font les émeutes. — Ceux qui font les émeutes sont: 1° Les bourgeois ambitieux qui veulent être présidents de la République, membres de comités électoraux, empereurs ou secrétaires de préfecture. Ces bourgeois ont grandement raison; car on arrive difficilement à ces fonctions par la voie hiérarchique. On y arrive par la popularité, et l'émeute rend populaire.

qui et qui n'a ni lawn-tennis, ni crockett, etc., au bord de la mer.

2° Les ouvriers, doués d'imagination. Ceux-là sont rares.

3° Les ouvriers imbéciles et doux qu'on mène.

Mais l'émeute, qui est une « représentation », ne peut avoir lieu que quand le bourgeois, contre qui on la fait, est résolu à aller voir.

CHAPITRE VI

Les obscurs commencements de l'émeute

L'émeute a des commencements qui échappent aux observateurs grossiers et par conséquent à la plupart des hommes politiques. Mais elle commence toujours par une niaiserie ou un enfantillage. En 1868, sous l'Empire, l'émeute commença sur la place du Château-d'Eau. C'était l'hiver. Des patineurs voulaient patiner dans les bassins, les sergents de ville s'y opposèrent, et cela fit une émeute.

CHAPITRE VII

De ce qui se fait dans l'émeute

Dans les émeutes on ne fait que des sottises, mais bien différentes selon les temps et les lieux. Les Anglais s'y sont vus. Les Français, au dix-huitième siècle, y chantaient des chansons et faisaient des filles; c'était encore de la galanterie. En 1848, on plantait des arbres qu'on faisait brûler par les rues. Sous l'Empire, on huait le commissaire de police, et, pour déplaire à l'Empereur, on renversait les tables des cafés. C'était MM. Floquet et Ferry qui inspiraient alors les émeutiers.

La jeunesse est confiante; elle donne à ses émeutes la forme du monde. Mais le monde est condamné par les principes les plus élémentaires de la stratégie.

CHAPITRE VIII

On n'en voit que l'émeute n'échappe pas à l'imperfection commune à toutes les œuvres humaines.

L'émeute n'échappe pas à l'imperfection commune à toutes les œuvres humaines. Si elle est la distraction des citoyens qui n'en ont pas d'autre, si elle est le grand spectacle civique, elle a aussi ses tristesses et ses incertitudes. On y attrape des rhumes, des pneumonies et des coups de sabre. Les agents de police y reçoivent de mauvais coups et rédigent des rapports; les deux choses sont cruelles pour ces hommes doux et illettrés.

Mais ces inconvénients n'affectent pas le plus grand nombre et ne sont que des ombres légères dans ce amusement public. Le vice fondamental de l'émeute est que, si elle est annoncée à l'avance, elle est grandement contrariée par le gouvernement, et le spectacle en est alors décevant. Si, au contraire, elle éclate secrètement, sans plus beaux effets, tels que pillages de boutiques, barricades, bris de vitres, etc., sont perdus pour le plus grand nombre.

CHAPITRE IX

De l'émeute dans un prochain avenir

La dynamite, le panostéisme et le nitro-glycérine tuent l'émeute, qui est bonne enfant de son naturel, se plait au chapeau défoncé et aux yeux pochés, et répugne aux blessures mortelles et sévices graves, à moins qu'il ne s'agisse de jeter à l'eau un agent de police en bourgeois. Au reste, il importe peu qu'il y ait erreur. Vous ou moi, quiconque on lui désigne. A la première bombe jetée sous les pieds des chevaux de la garde républicaine, adieu l'émeute!

On n'ira plus la voir. C'est pourquoi les anarchistes me semblent gens à tuer l'émeute.

CHAPITRE X

Pourquoi un gouvernement doit préférer l'insurrection à l'émeute

La pire chose qui puisse arriver à un gouvernement, c'est l'émeute; l'insurrection est plus effrayante, mais elle est moins dangereuse. La raison en est que l'insurrection est une attaque, et que le gouvernement se défend quand on l'attaque. Le plus souvent, il se défend mal, parce que l'Etat accompli presque toujours d'une manière pitoyable les actes qui ne sont pas habituels et pour ainsi dire automatiques. Mais enfin on peut se défendre mal sans inconvénient quand on a été encore plus mal attiré; ce qui est le cas ordinaire. Au contraire, l'émeute n'étant pas une attaque, il est impossible de se défendre contre elle.

Sa force est dans le désordre qu'elle produit. Or, rien n'est plus propre à accroître ce désordre que les mouvements tumultueux des agents et des soldats qui concourent à la répression. Les troupes forment les faisceaux sur les trottoirs, et les chevaux des municipaux mordent l'émeute et les gens d'autant.

CHAPITRE XI

De la répression

Aussi, tous les gouvernements, même les plus aveugles, ont-ils redouté l'émeute. Pour la combattre, ils ont employé les moyens les plus divers. La reine Sémiramis, pour apaiser les mutins de Babylone, se montra toute nue sur une terrasse. On ne songea plus qu'au plaisir de la regarder, et le cours des idées fut heureusement changé. Je ne conseille pas à M. Jules Ferry d'en faire autant.

CHAPITRE XII

De la durée et des effets de l'émeute.

L'émeute ne cesse plus, quand elle a commencé. Elle va par caprices, par zig-zags, en folâtrant, jusqu'à la révolution. L'insurrection, qui a son but, son plan, ses moyens d'action déterminés, ne peut durer longtemps; elle est victorieuse ou vaincue en quelques heures, en quelques jours au plus; mais l'émeute se prolonge comme un amusement; elle a pour objet, comme un amusement, elle a pour objet de gagner la gaité du lundi. Elle empêche de gagner; mais on vit de peu quand on s'amuse! Son effet moral est certain; elle défait à la longue le gouvernement, quel qu'il soit, parce qu'un gouvernement est un vaste mais délicat organisme, qui ne vit que d'ordre et de tranquillité.

Après trois assauts vigoureux, M. G. B... a été blessé à la main droite, de façon à ne plus pouvoir tenir le sabre.

La rencontre a été motivée par des questions personnelles.

Comme nous l'avions annoncé, les obsèques de M. Hippolyte Rolle ont eu lieu hier, à la Trinité.

Le deuil était conduit par son neveu, M. Armand Rolle, l'ancien député de l'Empire.

Peu de monde. La génération à laquelle appartenait Rolle ayant presque complètement disparu, il n'avait été envoyé qu'un très petit nombre d'invitations pour le service. Nous avons pourtant aperçu M. Alphonse Gautier, ancien secrétaire général du ministère de la maison de l'Empereur; M. Petit, conseiller à la Cour; M. Edouard Thierry, ancien commissaire général de la Comédie-Française; M. Cuvillier-Fleury; M. John Lemoine, sénateur et rédacteur du Journal des Débats; M. B'humez de l'Yonne; et quelques vieux journalistes d'antan.

Nos Echos

AUJOURD'HUI

A 6 heures, dîner au Grand-Hôtel, admission jusqu'à 6 heures et demi.

Peut-être aura-t-on à offrir, l'orchestre de M. Desgranges jouera dans la nouvelle salle de musique.

MENU

Potage lapin au consommé

Hors-d'œuvre

Turbot sauce hollandaise

Pommes de terre à l'anglaise

Tête de veau en tortue

Chapons du Mans au cresson

Salade

Chicorée à la crème

Gâteau Richelieu

Glace

Vanille et framboises

Desert

Le salon des dames est ouvert aux voyageurs; piano, tables de jeux, dîner à la carte au restaurant. — Le jour et le soir, séances et leçons de billard, par M. Gibelin. — Café Divan.

Le programme du dîner-concert. — (Voir à la 4^e page.)

Musée Grévin, 10, boulevard Montmartre. De onze heures du matin à onze heures du soir.

France, 8 h. 1/4. — Les Effrontés. Opéra-Comique, 8 h. — La Flûte enchantée. Ambigu, 7 h. 1/2. — Les Femmes de bien.

LE MONDE ET LA VILLE

Le général Frébault, sénateur, vient de présenter au ministre de la guerre un fusil-mitrailleur, dont il dit merveille, — et il le passe pour un des hommes les plus compétents de France et d'Europe. A ce fusil est adaptée une latibère à cartouches, qui permet au soldat de tirer jusqu'à trente coups par minute, et d'être à lui seul une véritable mitrailleuse. Le mécanisme est à la fois aussi simple que solide. La seule objection que l'on puisse faire à ce fusil, supérieur à tous les fusils connus, c'est l'échauffement du canon. L'inventeur en est... Qui? Un militaire? Non. Un abbé? Cet abbé est vicaire d'une paroisse populaire de Paris. Le général Frébault en parle comme de l'homme le plus fort en balistique qu'il connaisse. Nous ne sommes pas autorisés à dire son nom, mais nous croyons que l'honorable sénateur qui se fait le patron de son inventeur a demandé pour lui la croix de la Légion d'honneur.

Nous avons dit hier que, dans sa séance du 29 de ce mois, l'Académie française procéderait au renouvellement trimestriel de son bureau, en remplacement de M. le duc d'Aumale, directeur, et de M. Jules Sandeau, chancelier. Il est plus que probable que le successeur du duc d'Aumale sera M. Rousse, l'ancien bâtonnier de l'ordre des avocats.

LA SANTÉ DES IMMORTELS

Depuis plusieurs jours, M. Maxime Du Camp est obligé de garder la chambre, par suite d'une forte bronchite. D'autre part, nous sommes informés que M. J.-B. Dumas, de la même académie et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, est complètement rétabli.

L'autre jour, Mme Zaki Kahn, fille du baron de Königswarter, avait ouvert les salons de sa magnifique demeure de l'avenue du Bois-de-Boulogne, pour offrir une matinée dansante aux jeunes gens de l'Ecole orientale Israélite, et aux jeunes filles de l'institution Bischoffshausen. De deux heures à dix, quadrilles, valses et polkas se sont succédés avec entrain. Un bon pontifex a terminé cette fête, inspirée par une charité touchante et pleine de délicatesse.

Brillante réception chez Mme Auberon dans son bel hôtel du square de Messine. On a applaudi M. Lévy, le sympathique ténor, et le fils de la maison, qui a chanté à merveille la sérénade de Don Juan. Puis Mme Pasca, si experte en l'art de bien dire, a récité plusieurs pièces de vers avec un charme infini.

Dans l'assistance nous avons remarqué: la baronne Legoux, très belle en satin blanc; Mme Henry Housaye, tout en rouge; Mme Hochon, la baronne de la Tombelle, M. et Mme de Lurcy, l'élégante baronne de Plancy, etc., etc.

Petit courrier de Nice: Les républicains socialistes de la ville se préparent à célébrer l'anniversaire du 18 Mars.

Ils organisent pour dimanche prochain un banquet où les dames seront admises.

Des toasts doivent être portés à Louise Michel, Paul Minck et Fernand d'Erlichourt.

Deux demi-mondaines de Paris, Jeanne de Tr... et Laure de Chif... ont promis leur concours pour chanter la Marcellite et la Mariamne.

Deux duels viennent d'avoir lieu, dans un lieu désert, entre la frontière française et la principauté de Monaco.

Premier duel. — Deux journalistes français de Béziers.

Deuxième duel. — Deux journalistes italiens, M. G. B... chroniqueur de *Le Marc*, et M. F. O... chroniqueur de *l'Epoca*.

On s'est d'abord battu au pistolet et au sabre ensuite.

comme le principal fauteur du péril contre lequel il se présente; c'est lui qui a reconstruit l'armée des malheureux, c'est lui qui a encouragé les doctrines dont le nihilisme est l'enfant légitime et, si la bombe éclate, c'est lui qui l'aura chargée de ses mains.

Mais laissons là les raisonnements et les récriminations. L'heure présente est à la brutalité du fait. Nous croyons absolument au péril de la situation dans laquelle la République des radicaux a jeté la société française; nous ne croyons pas que la grande explosion soit encore pour le 18 mars.

On parle déjà de reporter au 8 avril — jour du terme pour les petits loyers — la forte manifestation annoncée pour le 18 mars. On parle aussi d'un pèlerinage sur de fausses pistes, à lancer la répression sur de fausses pistes, à entretenir un état permanent d'anxiété et de malaise. On trouble l'eau, avant d'y pêcher.

Mais le dénouement est fatal, et nous le répétons depuis douze ans, avec une inébranlable constance: la République ne peut que nous conduire à l'abîme et elle est incapable de nous en tirer.

LES DRAGÉES DE M. GRÉVY

Dans la chapelle à l'Elysée, C'est aujourd'hui, dix-sept courant, Que Margot sera baptisée. Ainsi qu'il convient à mon rang.

Honneur civils et militaires, Orgue, choral, clairon, tambour; Ministres et grands dignitaires, J'ai convoqué toute ma cour.

Et puis, à la bonne franquette, Le convert chez nous sera mis... « Car un baptême est une fête » Pour les parents, pour les amis!

On mettra, pour la circonstance, Les petits plats dans les grands plats! On versera de l'abondance, On servira des confitures!

Puisqu'on raille mon avarice, Je veux étonner les badauds: Du portier jusqu'à la noyette, Je prodigierai mes cadeaux!

Dans mes caisses, trois menages, Dussé-je ouvrir un large trou, Tout le monde aura des dragées De ce baptême, peu ou prou.

Je veux — hasard n'est pas coutume — Pour braver d'insolents défis, Faire pleuvoir sur le bitume Une grêle de fruits confits!

Tout le monde aura des dragées; J'ai fait, pour mes présents princiers, Dans leurs boutiques saccagées, Dévaliser... les épiciers!

Et l'ouvrier qui jéune et bâche, Tout un jour nous le secourons. S'il n'a pas de pain dans la bûche, Il mangera des macarons!

Mais, si demain l'émeute vile Lève le drapeau communard, Si le lion de Belleville Descend étrangler mon camarad,

Si les cohortes enragées Viennent menacer mes foyers, Tout le monde aura des dragées, Même, et surtout les émeutiers.

PAUL FERRIER

NOUVELLES A LA MAIN

Vous avez l'air triste et ennuyé, mon sieur Durand.

— Moi? ou m'étonnez.

— Mon Dieu, votre femme et vos enfants sont à Nice, il y aurait donc rien d'étonnant que leur absence vous causât un peu de tristesse et d'ennui.

— Oh! quand j'ai de ces velléités-là, j'ai un moyen bien simple de les combattre...

— Et lequel?

— Je me dis: la Chambre va partir en vacances, et, par conséquent, le pays à un bon mois de tranquillité sur la planche. Et cette idée me suffit à me rendre gai comme un pinson.

Boulevard extérieur, devant la porte d'un mastroquet.

Deux affreux voyous causent du prochain ballottage.

— Ce Métivier, dit l'un, ils ne me le feront jamais avaler comme un candidat républicain.

— C'est un réac, fait l'autre, tout ce qu'il y a de plus réac.

— Un homme, comme qui dirait sûr pour le mur!

UN DOMINO

LA JOURNÉE DE DEMAIN

Il y a lieu de penser, croyons-nous, que ce terrible anniversaire du 18 mars n'amènera pas le régime de désordres et de violences que l'on redoutait, et dont les anarchistes semblent se complaire à propager l'épouvante. Il semble que, si l'on avait le dessein d'agir sérieusement ce jour-là, on parlerait moins, on donnerait moins l'éveil au gouvernement et aux particuliers. En pareille matière, c'est quand le drame est affiché qu'il ne se joue pas.

Or, depuis quelques jours, les lettres menaçantes pleuvent particulièrement chez les riches propriétaires du faubourg Saint-Germain et du faubourg Saint-Honoré, chez les banquiers, les grands industriels ou dans les bureaux de journaux. La poste, qui n'en peut mais, distribue à domicile les prospectus du spectre rouge, et nous connaissons bien des pères de famille terrorisés par les avertissements qu'ils ont reçus, qui s'apprêtent à une courte villégiature aux environs. On dit qu'à Versailles, notamment, il ne reste plus une chambre à louer. Je me plais à supposer qu'on en sera quitte pour la peur... C'est un sentiment qu'il vaudrait mieux, à coup sûr, ne pas éprouver; mais on est toujours censé avoir peur pour sa femme et ses enfants, et non pour soi-même.

Quoi qu'il en soit, nous entrons incontestablement dans un véritable régime de terreur, et le gouvernement, qui prend aujourd'hui des mesures à grand orchestre contre l'anarchie, doit être considéré — ne l'oublions pas, ne l'oublions jamais —

lorsqu'il aspire, par le respect de soi et des autres, à se rendre digne de son créateur, pourquoi prendrait-il un air rébarbatif et des manières baroques?

Mais c'est dans les salons qu'il a l'art d'achever ses conquêtes. Est-il assez pimpant, souple, enroulé, souriant, spirituel, caressant, charmant! Au temps où il était l'enfant gâté de Pie IX, chez une princesse romaine, un cardinal me dit à l'oreille: « Ne trouvez-vous pas qu'il n'y en a que pour lui et qu'il passe d'une chose à l'autre sans jamais rien approfondir? » — « Eminence, il faut croire que c'est le secret de réussir auprès des femmes, car elles lui font toutes comme Didon à Enée, elles le boivent des yeux, bibbât! *Enam per oculis*. »

Cependant, il n'était point toujours par monts et par vaux. De temps à autre, il avait la nostalgie de la patrie helvétique. Alors, il venait se reposer chez des amis sur la frontière française, d'où il pouvait contempler avec tendresse sa Genève, où il comptait des amis et des ennemis dont l'égal ardeur ne fait pas peu son éloge.

On bien, on le voyait à Ferney, dans une coquette villa, vernie de blanc et portant au fronton ses armes dorées. Cette maison, qui lui appartient, est située en face de l'allée de tilleuls, qui conduit au château de Voltaire. Un jour, se promenant le long de cette allée, avec un ami, Voltaire vit passer sur la route, à la hauteur où se trouve aujourd'hui l'asile de l'évêque, le curé de Ferney, qui portait le viatique à un mourant; et il se décourait: « Tiens, fit l'ami, je vous croyais brunié avec Dieu? » — « Oui! oui! Nous nous saluons, mais nous ne nous parlons pas. »

C'est 200,000 fr. par an, mesdames, qu'il vous arrachait pour ses églises, ses prêtres, ses écoles, ses hôpitaux, ses asiles, ses pauvres. Peut-être bien abusiez-vous un peu de votre charité en voulant le retenir loin de son troupeau, car il se laissait quelquefois aller à dire: « Il y a des dévouements bien compromettants! » Mais vous lui donniez tout de même vos amonnes, maintenant que la voilà assis sur un siège reconçu par les autorités fédérales. Il lui suffira de vous écrire, en ces petits caractères, fins et distingués, qui rappellent l'écriture de M. H. de Péne, une de ces lettres où il touche agréablement à toute chose, qu'il signait: « Gaspard Mermillod, évêque d'Hébron, v. a. de Genève. »

Et qu'il signera désormais: « Gaspard Mermillod, évêque de Lausanne et Genève. »

En attendant le chapeau rouge. Car il l'aura, dit-il recommencer un nouvel exil de dix ans, dont vous sauriez encore adoucir l'amertume.

M. Mermillod est, en ce moment, à Rome où il a présidé les obsèques du comte Henri de Maguelon, et pour son bel esprit il se rendra directement dans son diocèse. Mais quand l'évêque a refait au Léman une couronne de pampres et de châtaigniers, quelle volée de belles mondaines s'abattrait dans les hôtels d'Ouchy!

TOUT-PARIS

LA DYNAMITE A LONDRES

Service spécial du GAULOIS (Par dépêche)

Londres, 16 mars 1883.

Hier, 15 mars, à neuf heures du soir, dans les bureaux du Local Government Board (Commission d'administration locale de la métropole), s'est produite une explosion formidable. Tout le monument a été violemment ébranlé et le bruit s'en est fait entendre jusque dans la Chambre des Communes.

On a tout de suite supposé qu'il s'agissait d'un attentat fait à l'aide de la dynamite, de la nitro-glycérine ou d'une matière explosible de la même force: car l'endroit où l'explosion s'est produite, est un coin de l'immeuble où se trouvent les bureaux du Home-Office (ministère de l'intérieur), du Foreign-Office (ministère des affaires étrangères), de l'India-Office (ministère des Indes), du Colonial-Office (ministère des colonies), et du Local Government Board. La façade principale de ce grand bloc de maisons est à l'est, rue du Parlement; la façade du nord est en face des résidences officielles du premier ministre et du chancelier de l'Échiquier; celle de l'ouest donne sur le parc Saint-James, tandis que celle du sud — à proximité des deux Chambres du Parlement — fait face à un terrain vague où l'on est en train de commencer une série de nouvelles constructions.

C'est à ce point, c'est-à-dire l'angle sud-ouest du bloc entier, que l'explosion s'est produite, et l'on a tout de suite supposé que des malfaiteurs l'avaient choisi pour leur tentative, parce que c'est la seule partie qui ne soit pas surveillée par des sentinelles. L'explosion s'est produite sous une fenêtre du rez-de-chaussée, à deux pas de l'entrée des bureaux du Local Government Board. L'effet immédiat de l'explosion a été la destruction complète de la maçonnerie, au bas de la fenêtre, tandis que la partie supérieure n'a pas trop souffert, grâce à l'extraordinaire solidité des constructions. Toutes les fenêtres, cependant, ont été ébranlées, les bords de gaz du voisinage soudainement éteints, et des milliers de vitres, dans les rues environnantes, brisées en milliers de morceaux.

La secousse a été tellement formidable que des personnes se trouvant à l'intérieur de la maison, dans un appartement séparé par quatre ou

Board-Office, la force de l'explosion a été telle que deux femmes qui s'y trouvaient se sont évanouies.

Un peu auparavant, vers sept heures et demie, le policeman chargé de garder les bureaux du Times avait remarqué un homme d'allures suspectes qui tournait autour de la maison de ce journal, et entendit quelques minutes après, une explosion dans l'arrière-cour, qui donne sur les divers bureaux. On se dirigea vers l'endroit d'où partait la détonation et l'on découvrit une boîte en étain de la grandeur d'une boîte à chapeau, posée sur le rebord d'une fenêtre, et contenant encore une mèche. Le feu avait pris au cadre de la fenêtre, mais fut rapidement éteint. La matière explosive employée semblait avoir été de la poudre.

Une foule énorme s'est aussitôt transportée sur le lieu du sinistre. Le duc de Edinburgh n'est arrivé qu'à dix heures. On se demandait s'il n'y avait pas eu de victimes. Aucune, heureusement. Le concubinage, lui-même, qui se tenait sur le pas de la porte, n'a pas été blessé. On a pu tout de suite constater les dommages commis.

Une enquête officielle a été ouverte aujourd'hui, sous la présidence de M. Trevelyan, secrétaire pour l'Irlande. D'après les premières investigations qu'elle a faites, elle a constaté que l'explosion a été produite non sur le rebord de la fenêtre du bâtiment, qui a été le plus de dommages, mais au-dessous, dans la cave. En effet, le plancher du bureau n'a été soulevé et lancé contre le plafond, et les fenêtres ont été brisées dans la rue avec la balustrade qui les garnissait.

Les élèves révoltés ont reçu individuellement la notification de leur renvoi. Cette mesure disciplinaire s'étend à cent deux lycéens.

Aucun n'est exclu de l'Université. Cinquante sont exclus des seuls lycées de Paris. Les autres, du lycée Louis-le-Grand, simplement. Encore, un certain nombre d'entre eux seront reçus comme externes dans le même établissement.

M. Zévaloff, directeur de l'enseignement secondaire au ministère de l'instruction publique, et M. Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris, eussent voulu que la répression fût plus sévère; mais le ministre l'a jugée suffisante ainsi.

Les administrateurs, professeurs et maitres, élaboraient, tout à l'heure, une note rectificative pour répondre à la note émanant des lycéens. On la trouvera plus loin.

De son côté, M. Jules Ferry préparait une circulaire aux élèves, pour les informer qu'au cas où ils viendraient manifester devant le Ministère de l'instruction publique, pendant les vacances de Pâques, comme le bruit s'en est répandu, ils se heurteraient aux agents, M. Jules Ferry étant disposé, dans ce cas, à déléguer tous ses pouvoirs à M. Waldeck-Rousseau, son collègue de l'intérieur, qui agirait avec la plus grande vigueur.

Le conseil d'administration s'est réuni deux fois dans la journée. Tous les députés des provinces ont été mandés en toute hâte à Londres, qui est dans la terreur.

Le Times, le Daily News, et d'autres journaux disent que les deux crimes ont été commis par les Irlandais, les feniens, et que c'est à l'ère des réformes pour l'Irlande est terminée. Le Morning Post n'est pas aussi affirmatif; il parle seulement des sociétés révolutionnaires. Généralement on accuse les feniens.

Cependant, j'apprends que le gouvernement anglais avait l'intention de proposer au gouvernement français, et aux autres puissances de former une ligue, une alliance contre les sociétés révolutionnaires. D'où je conclus qu'il n'est pas bien persuadé que le coup ne vienne pas des anarchistes. Cette arrière-pensée est même pour moi manifeste, car le monde officiel se montre très inquiet de l'accueil que la France fera à cette proposition, après l'attitude que l'Angleterre a eue vis-à-vis d'elle à propos des réfugiés de la Commune.

Gladstone, le marquis d'Harlington, le duc de Cambridge, le comte de Munster, l'ambassadeur d'Allemagne, et M. Herbert Bismarck.

PETITE BOURSE DU SOIR. Table with 2 columns: Item (e.g., 3 0/0, 5 0/0, Italien, Turc, Banque ottomane, Egypte, Extérieure, Tunis, Suez) and Price.

BOURSE DE LONDRES DU 16 MARS. Table with 2 columns: Item (e.g., Derrière cours, Consolidés anglais, 4 1/2, Espagne, 4 1/2, Italie, 88 1/2, Turc, 39 1/2, Banque ottomane, 579 3/4, Egypte, 113 1/2, Extérieure, 11 3/4, Tunis, 14 1/2, Suez, 473 1/2) and Price.

L'AFFAIRE DE LOUIS-LE-GRAND

Les élèves révoltés ont reçu individuellement la notification de leur renvoi. Cette mesure disciplinaire s'étend à cent deux lycéens.

Aucun n'est exclu de l'Université. Cinquante sont exclus des seuls lycées de Paris. Les autres, du lycée Louis-le-Grand, simplement.

M. Zévaloff, directeur de l'enseignement secondaire au ministère de l'instruction publique, et M. Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris, eussent voulu que la répression fût plus sévère; mais le ministre l'a jugée suffisante ainsi.

Les administrateurs, professeurs et maitres, élaboraient, tout à l'heure, une note rectificative pour répondre à la note émanant des lycéens. On la trouvera plus loin.

De son côté, M. Jules Ferry préparait une circulaire aux élèves, pour les informer qu'au cas où ils viendraient manifester devant le Ministère de l'instruction publique, pendant les vacances de Pâques, comme le bruit s'en est répandu, ils se heurteraient aux agents, M. Jules Ferry étant disposé, dans ce cas, à déléguer tous ses pouvoirs à M. Waldeck-Rousseau, son collègue de l'intérieur, qui agirait avec la plus grande vigueur.

Le conseil d'administration s'est réuni deux fois dans la journée. Tous les députés des provinces ont été mandés en toute hâte à Londres, qui est dans la terreur.

Le Times, le Daily News, et d'autres journaux disent que les deux crimes ont été commis par les Irlandais, les feniens, et que c'est à l'ère des réformes pour l'Irlande est terminée. Le Morning Post n'est pas aussi affirmatif; il parle seulement des sociétés révolutionnaires. Généralement on accuse les feniens.

Cependant, j'apprends que le gouvernement anglais avait l'intention de proposer au gouvernement français, et aux autres puissances de former une ligue, une alliance contre les sociétés révolutionnaires. D'où je conclus qu'il n'est pas bien persuadé que le coup ne vienne pas des anarchistes. Cette arrière-pensée est même pour moi manifeste, car le monde officiel se montre très inquiet de l'accueil que la France fera à cette proposition, après l'attitude que l'Angleterre a eue vis-à-vis d'elle à propos des réfugiés de la Commune.

Le conseil d'administration s'est réuni deux fois dans la journée. Tous les députés des provinces ont été mandés en toute hâte à Londres, qui est dans la terreur.

Le Times, le Daily News, et d'autres journaux disent que les deux crimes ont été commis par les Irlandais, les feniens, et que c'est à l'ère des réformes pour l'Irlande est terminée. Le Morning Post n'est pas aussi affirmatif; il parle seulement des sociétés révolutionnaires. Généralement on accuse les feniens.

Cependant, j'apprends que le gouvernement anglais avait l'intention de proposer au gouvernement français, et aux autres puissances de former une ligue, une alliance contre les sociétés révolutionnaires. D'où je conclus qu'il n'est pas bien persuadé que le coup ne vienne pas des anarchistes. Cette arrière-pensée est même pour moi manifeste, car le monde officiel se montre très inquiet de l'accueil que la France fera à cette proposition, après l'attitude que l'Angleterre a eue vis-à-vis d'elle à propos des réfugiés de la Commune.

Le conseil d'administration s'est réuni deux fois dans la journée. Tous les députés des provinces ont été mandés en toute hâte à Londres, qui est dans la terreur.

Le Times, le Daily News, et d'autres journaux disent que les deux crimes ont été commis par les Irlandais, les feniens, et que c'est à l'ère des réformes pour l'Irlande est terminée. Le Morning Post n'est pas aussi affirmatif; il parle seulement des sociétés révolutionnaires. Généralement on accuse les feniens.

Cependant, j'apprends que le gouvernement anglais avait l'intention de proposer au gouvernement français, et aux autres puissances de former une ligue, une alliance contre les sociétés révolutionnaires. D'où je conclus qu'il n'est pas bien persuadé que le coup ne vienne pas des anarchistes. Cette arrière-pensée est même pour moi manifeste, car le monde officiel se montre très inquiet de l'accueil que la France fera à cette proposition, après l'attitude que l'Angleterre a eue vis-à-vis d'elle à propos des réfugiés de la Commune.

Le conseil d'administration s'est réuni deux fois dans la journée. Tous les députés des provinces ont été mandés en toute hâte à Londres, qui est dans la terreur.

était hier encore imprimeur-typographe à l'imprimerie Schiller. On prétend même qu'il appartenait à l'équipe de notre confrère — réactionnaire — pour les anarchistes, le Voltaire.

Allemane est membre de la commission nationale du parti ouvrier qui, dans ses dépendances, trois cent cinquante chambres syndicales, ouvrières et cercles d'études sociales. On l'a arrêté à son domicile, rue du Bressoir, dans le vingtième arrondissement (Belleville).

Le citoyen Bestesti a quarante-trois ans environ. Taille moyenne. La figure est encadrée, dans des favoris soignés. Bestesti est ouvrier mécanicien. Il appartient au cinquième arrondissement, où il a organisé les chambres syndicales. Ce n'était pas un parleur de réunions publiques. Nous ne nous souvenons pas d'avoir jamais vu son nom dans un compte-rendu de club.

Malgré son effacement, Bestesti, ancien proselit de 1871, était depuis l'année dernière membre du comité central du parti ouvrier. Ses amis expliquent son arrivée à cette grande collectivité par l'éloignement que Bestesti déploya au congrès ouvrier de Marseille, où il fut rapporteur d'une commission.

L'arrestation de Bestesti a été opérée rue des Boulangers, n° 13.

Le citoyen Fuzier est un conscript au près de ces deux chevrons du socialisme et de la Commune, Allemane et Bestesti. Il a vingt-six ans seulement. Fuzier, qui n'a rien de commun avec l'actuel célèbre, a organisé le groupe collectiviste des quartiers de Pantin, Saint-Gervais et Lilas. C'est une célébrité bellevilloise. Ce jeune citoyen n'est jamais entré au comité national du parti ouvrier. On ne l'a jamais entendu dans une réunion publique. Sur ses états de service, il ne peut être fait mention que de sa mésaventure sur l'Esplanade. Le 9 mars, Fuzier se laissa arrêter. Mais on le relâcha.

Les perquisitions ont été faites aux domiciles des trois citoyens Allemane, Bestesti, Fuzier, et au domicile du citoyen Fournière. On rapporte que les agents envoyés chez Allemane l'ont simplement prié de leur remettre ses papiers. Ceux qui ont arrêté Bestesti ont au contraire travaillé eux-mêmes. C'est dire qu'il y a du désordre dans les tiroirs de Bestesti.

Fournière demeure, 26, rue Pastourelle. Le commissaire de police s'est présenté pour l'arrêter.

Il n'a trouvé que la citoyenne Fournière mère, qui lui a dit: « Vous cherchez mon fils, mais voilà trois mois qu'il est à Narbonne, où il rédige l'Emancipation. »

Fournière, en effet, est un délégué permanent du comité national dans le Midi. Il fut naguère l'instigateur des grèves de Bessèges et gagna, à cette besogne, trois mois de prison.

Les mandats d'arrêt lancés contre Allemane, Fuzier, Bestesti et Fournière, portaient que ces trois individus avaient excité à la haine et au mépris des citoyens, et qu'ils avaient complété de changer la forme du gouvernement.

Les journaux d'hier soir ont raconté que les citoyens Labusquière, Le Tailleur, Dereure, Lagarde, Benoit Malon, avaient été arrêtés. Tous ces citoyens étaient libres encore hier soir.

Maintenant, il faut dire que ces arrestations sont incompréhensibles. En effet, tous les individus conduits hier au Dépôt et ceux qu'on veut, dit-on, arrêter sont des collectivistes, membres du parti ouvrier.

Or, le parti ouvrier, par l'organe du comité national, a répudié toute solidarité avec les organisateurs des meetings. Hier encore, le comité s'est réuni d'urgence dans la soirée, et il a voté l'ordre du jour suivant:

« Le comité national proteste contre les arrestations déjà opérées et contre celles qui pourront suivre. Il invite les membres du parti ouvrier à ne pas tomber dans les pièges qu'on lui tend, à ne pas céder à sa légitime irritation et à ne pas courir au devant de l'écrasement prémédité par le gouvernement. »

En simple français, cet ordre du jour signifie: « N'allez pas aux meetings! — pas de descente dans la rue! — On a donc arrêté hier pour participation aux troubles de vendredi et de dimanche des individus qui n'ont eu rien trempé dans ces troubles. C'est les anarchistes qui ont tout fait: on arrête des collectivistes — singulière justice distributive qui ne s'explique que par l'ignorance de M. Waldeck-Rousseau et de M. Ferry. »

encore Marcelle et Gontran s'étaient réunis.

Marcelle avait dormi d'un paisible sommeil, visité par des rêves d'or.

Elle se croyait certaine de la réussite de tous ses plans. — Elle n'avait aucun doute, aucune préoccupation à cet égard.

Ces messieurs croient que les anarchistes et les collectivistes sont un seul et même parti. Cette opinion est aussi déraisonnable que le serait, dans un autre ordre d'idées, la confusion des légitimistes et des bonapartistes.

La citoyenne Louise Michel, chez qui les agents sont allés perquisitionner hier, est arrivée en Suisse.

KARL MARX

Le célèbre socialiste allemand Karl Marx est mort avant-hier soir, dans une commune des environs de Paris, à Argenteuil. Il était venu, vers le milieu du mois de février, pour assister à l'enterrement de sa fille, Mme Longuet, femme de notre confrère, Charles Longuet, de la Justice. Marx, qui habitait depuis longtemps en Italie, était habitué à un climat doux. La rigueur de la saison ou nous sommes là tué.

L'Internationale fut la création de Karl Marx. Il l'institua, dans une grande pensée d'orgueil: il voulait être le dictateur universel de la Révolution.

Pendant six ans, depuis 1864 jusqu'en 1870, il fut le souverain directeur de l'Internationale.

Cette dictature fut ébranlée en 1870 par l'écrasement de la Commune et par le schisme romand. Les anarchistes, ennemis du vote, qui formaient la majorité dans la fédération romande (Suisse), prétendirent que les groupes adhérents à l'Internationale étaient indépendants du conseil général pour les questions de tactique locale. En réponse à cette prétention d'autonomie, Marx fit un coup d'Etat. Les anarchistes autonomistes furent exclus de l'Internationale. Les excommuniés entraînèrent avec eux leurs groupes.

En 1873, la dictature de Marx prit fin. Le congrès de Genève vota la déchéance du conseil général.

Marx était peiné parce qu'il cherchait à relever son pouvoir. L'Internationale est morte, dit-il, partout on la proscrit; il faut la remplacer partout par des associations nationales qui continueront son œuvre, qui seront indépendantes les unes des autres et qui ne tomberont pas sous le coup des lois.

Marx donna donc l'idée première des Partis ouvrier qui existent en France, en Italie, en Allemagne, en Espagne.

C'est en France que le Parti ouvrier est le plus solidement constitué. Mais, par une fatalité décevante pour son ambition, Karl-Marx en perdit la direction dès que ce parti fut une force organisée et utilisable.

Son second gendre, Paul Lafargue et M. Jules Guesde, par lesquels il se préparait à gouverner souverainement, ont été exclus du parti ouvrier français, que leurs allures autoritaires effrayaient.

Le socialisme de Karl Marx est autoritaire. C'est le socialisme d'Etat de tous les révolutionnaires allemands, dont M. de Bismarck prétend réaliser des fractions de programme. Karl Marx était communiste — on dit aujourd'hui collectiviste.

Dans son système social, tout est à tous; et tous sont confondus dans l'Etat. Ce système est tout à l'opposé du système anarchiste. Les anarchistes suppriment l'autorité et l'Etat dans toutes ses formes, pour ne laisser subsister dans la société que l'individu autonome, abandonné à lui-même, et contenu seulement par l'autonomie et la liberté égales de son semblable.

En mourant, Marx a été attristé par le recul de ses idées et par le progrès de la doctrine anarchiste.

Journée Parlementaire

Longue et laborieuse discussion des détails de la loi sur les caisses scolaires; la droite fait une belle résistance et ne cède le terrain que pied par pied; des articles additionnels ou des amendements de M. Henri Fournier, de M. de Carné, de M. Lucien Brun, sont successivement enlevés d'assaut par le gros bataillon de la gauche.

Après le vote du dernier article, M. de Gavardie présente et soutient inutilement, une disposition supplémentaire prescrivant une enquête générale sur la situation des communes au point de vue scolaire; finalement, l'ensemble de la loi est adopté par 190 voix contre 78.

M. de Gavardie présente et soutient inutilement, une disposition supplémentaire prescrivant une enquête générale sur la situation des communes au point de vue scolaire; finalement, l'ensemble de la loi est adopté par 190 voix contre 78.

On a ensuite voté les 400,000 francs pour l'agrandissement de l'école normale, après qu'il eût été appelé un projet de loi portant augmentation des fonds de subvention et d'avances pour la caisse des chemins vicinaux.

M. Henri Fournier (du Cher), qui avait annoncé au ministre des travaux publics l'abandon de lui adresser quelques critiques sur le service vicinal, a dû, faute de trouver à qui parler, réserver son discours pour une autre occasion.

A TRAVERS LA PRESSE

Le Temps écrit, au sujet de la lettre que M. Piéry, député du Gard, adressait l'autre jour au Gaulois:

De tout ceci, de tous ces agissements des partis hostiles, une seule chose reste à retenir, à savoir: que ce n'est point seulement du côté des révolutionnaires que viennent les encouragements au désordre. Les conservateurs, tout à cet égard, cause commune avec les anarchistes, comme ceux-ci, n'ont que des paroles d'indulgence pour les fauteurs de désordres et des paroles de blâme pour le gouvernement, coupable, à leur dire, de ne pas donner du travail, et du pain aux ouvriers et de vouloir assurer cependant la liberté de la circulation et la sécurité de la voie publique. Une telle façon d'être des partis monarchiques montre à quel point d'idées qu'ils prétendent représenter, les amis de la passion politique. L'ordre social est devenu la moindre de leurs préoccupations. C'est là une très grosse faute. Les partis monarchiques pouvaient conserver quelque espérance d'un retour à eux du pays lorsque les idées d'ordre semblaient s'imposer aux masses, mais actuellement, où ils se confondent avec les agitateurs de toutes catégories, quelle raison la France, qui les a si longtemps repoussés, aurait-elle de leur revenir?

Le Temps nous avait jusqu'à présent paru plus judicieux, sinon plus impartial. Faire de nous les complices des anarchistes, ce n'est en effet qu'une bêtise. Quant aux causes de la situation actuelle, ce n'est pas parmi nous que le Temps devrait les chercher, s'il désire les trouver, c'est dans son propre parti, c'est chez les républicains. Qui est-ce qui a faussé et avili tous les ressorts de l'ordre social: la religion, la magistrature, l'armée, le crédit public? Qui est-ce qui a donné aux citoyens l'exemple du mépris de l'inviolabilité du domicile et de la liberté individuelle, en mettant par la violence à la porte de chez eux cinq mille Français, coupables seulement de s'être appelés jésuites, dominicains, capucins, bénédictins, ou trapistes, et auxquels on a eu l'iniquité de refuser des juges? Qui, à fait cela, sinon les amis du Temps, sinon le Temps lui-même? Et aujourd'hui, il se donne pour les anarchistes, il se donne pour les contre eux ces procédés sauvages. Et ils osent nous accuser, nous qui avons toujours défendu le respect des choses et des principes, de fomenter ce qui n'est que la conséquence logique de leurs crimes!

LA BOURSE

Le marché était au début non moins mal impressionné qu'hier, et pendant la plus grande partie de la Bourse les cours, qui avaient ouvert au-dessous de ceux que l'on cotait à la précédente clôture, sont restés au même niveau. Ce n'est que pendant la dernière heure que l'on a pu réagir contre les mauvaises dispositions qui dominaient le marché de nos Rentes et des valeurs favorables de la spéculation.

On ne saurait cependant conclure, de ce semblant de reprise que les tendances soient redevenues réellement meilleures. Il règne sur la place un sentiment d'inquiétude que ne justifient que trop les agissements des ennemis de l'ordre, non seulement en France, mais en Espagne, en Russie, et enfin en Angleterre où le fanatisme vient de rentrer en scène par un coup d'audace qui aura grand retentissement en Europe.

Nous voulons parler de la tentative dirigée contre le Parlement. Les feniens ont voulu tout simplement le faire sauter, mais fort heureusement ils n'ont réussi que médiocrement dans leur criminel attentat.

Les Consolidés sont arrivés par deux fois en baisse de 1/8 et restent à 103 3/4, en réaction de 1/4 sur la précédente clôture.

La liquidation de quinze ans s'effectue dans des conditions satisfaisantes par suite du bon marché des reports.

Voici à quel taux les établissements sur les valeurs se soumettent à une double liquidation: Banque d'escompte, 1 25; Banque hypothécaire, 1 75; Banque de Paris, 2 50; Foncier algérien, 0 50; Crédit général français, 0 75; Crédit lyonnais, 0 50; Crédit mobilier, 1 fr.; Financière de Paris, 0 75; Générale, 4 fr.; Franco-égyptienne, 0 90; Franco-italienne, 0 70; Russe et Française, 4 fr.; Compagnie franco-algérienne, 1 25; Omnibus, 3 25; Allumettes, 0 50; Gaz,

commence: Amélie secoua la tête. — Ma résolution est prise... — fit-elle. — Triste résolution!

— Triste, oui, mais inébranlable... — S'il en est ainsi, je te plains de toute mon âme! reprit Marcelle avec une hypocrite compassion. — Quelle sera ta vie, pauvre chère enfant, seule dans cet immense hôtel, au milieu de tous ces valets qui lisent ton chagrin sur ton visage et qui le commentent... — Il est impossible que tu restes sans affection... — A ton âge, si blessé, si meurtri que tu sois, il n'est pas mort... — Il somnole... et vient l'amour, il se réveillera...

En prononçant ces derniers mots, Marcelle vit Amélie tressaillir. — Voyons, mignonne — continua-t-elle — as-tu au moins cherché à deviner la cause du changement de ton mari? — J'ai cherché cette cause, et n'ai rien trouvé... — Monsieur d'Hallali n'aurait-il pas une maîtresse? — Je l'ignore... — Pardon! cela importe beaucoup pour toi... — Comment cela?... — Ne comprends-tu pas, chère ingénue, que ton mari te trompe et te donne par cela même le droit de représailles? — La loi du talion est la plus juste des lois... — Amélie tressaillit de nouveau, puis visiblement encore de la première fois. Marcelle poursuivit: — Autrefois Gontran n'était pas seul à l'aimer... Mme d'Hallali leva les yeux avec inquiétude sur la fontaine. — Celle-ci connaissait-elle le secret de son cœur? — Qui donc le lui avait révélé?

— A ce point? — Tout est fini entre nous... — On croit cela, et un beau soir tout re-

— Faites passer ma carte... — répliqua Marcelle. — La consigne n'est point pour moi... — Mme d'Hallali me regarda, l'en suis sûre... — L'événement donna raison à la visiteuse... — Amélie, à qui la carte fut portée, répondit: — Introduisez Mme de Mardor... La jeune femme était encore sous l'impression de la scène qui avait eu lieu la veille au soir, rue de Rennes... Elle attendait, fiévreuse, l'heure à laquelle Gaston passerait peut-être devant l'hôtel et donnerait le signal convenu... Mais elle n'avait aucune raison de se défier de son amie, de pension, et nous savons, depuis longtemps qu'elle éprouvait pour elle une assez vive sympathie.

Marcelle entra et courut à la duchesse qu'elle embrassa avec effusion. — Tu avais condamné la porte, chère mignonne! — s'écria-t-elle. — Suis-je indiscrète?... — A l'eu que t'insister pour te voir? — Si cela est, il faut me le dire et je m'en irai tout de suite... — Tu as bien fait... — répliqua Mme d'Hallali. — Je te remercie de ta visite... Elle m'arrache à mes idées noires... — Toujours du chagrin, alors? — demanda Marcelle en s'asseyant près de la jeune femme. — Toujours... — Ton imagination ne joue-t-elle pas un grand rôle dans tout ceci? — Ne vois-tu pas les choses plus graves qu'elles ne le sont? — Je t'en fais juge... Et de nouveau la triste Amélie exposa des griefs que sa perdue amie connaissait mieux qu'elle. — Eh bien, — fit-elle en se levant — que n'as-tu dit? — Tu m'as de grands torts, j'en conviens, mais cependant tu dois chercher encore à ramener... — A qui bon? — Tout est fini entre nous... — On croit cela, et un beau soir tout re-

FEUILLETON DU GAULOIS

DU 17 MARS 1883

107

DERNIER DUC D'HALLALI

ROMAN PARISIEN

DEUXIÈME PARTIE

LA DUCHESSE AMÉLIE

LV

C'était jour de courses. Gontran, en quittant le boulevard de Courcelles, alla déjeuner au cercle où il avait donné l'ordre à ses gens de venir le attendre à deux heures.

Gaston Starny, lui aussi, était sorti de bonne heure. Le jeune artiste avait passé une nuit complètement blanche, partagé entre les émotions d'une folle joie et celles d'une indicible angoisse.

Amélie l'aimait, et l'aveu de cet amour s'était échappé de ses lèvres, mais elle n'en restait pas moins duchesse d'Hallali, ce qui mettait de singulières entraves au bonheur promis par cet aveu.

Cependant, Gaston, en proie la veille encore à un découragement profond, aurait bien de l'avenir. Pour le moment il ne s'agissait point de l'avenir, mais du présent. Il avait promis à la duchesse de lui trouver une retraite sûre; il fallait remplir cet engagement.

En conséquence il descendit, jeta dans une boîte aux lettres le billet laconique écrit par Amélie à sa mère la veille au soir, et se mit en quête d'un logement.

Le jeune homme ne voulait pas exposer Mme d'Hallali à la promesse d'un hôtel meublé, et il ne voulait point non plus la louer trop loin de chez lui, afin que la vieille Marianne pût se faire, pendant quelques jours sa femme de ménage, ce qui rendrait toute indiscrétion impossible.

Pour arriver à ce résultat il explora le quartier, rue après rue, avec un soin minutieux.

A midi il n'avait encore rien trouvé. Il déjeuna dans un petit restaurant de la rue de Lille, et reprit ensuite ses recherches qui restèrent infructueuses jusqu'à quatre heures du soir.

Le découragement commençait à s'emparer de lui, lorsqu'en longeant la rue de Verneuil il vit un mur percé d'une porte, et sur cette porte l'écriteau dont nous avons, dans le précédent chapitre, reproduit la teneur.

— Ceci pourrait peut-être convenir... — pensa-t-il en se dirigeant vers la boutique d'opticien des rues de Saint-Pères. — Qu'y a-t-il pour votre service, monsieur? — demanda l'épicier au jeune peintre.

— C'est bien vous qui êtes chargé de louer le pavillon de la rue de Verneuil? — Oui, monsieur... un bijou... un véritable petit bijou... — Je désirerais le visiter... — Est-ce possible? — Possible et facile, monsieur. Mon épouse va se faire un plaisir de vous y mener... — Eh! mais! Tompin, prends la clef du pavillon et va le montrer à monsieur.

— Tout de suite.

— Et Mme Tompin, obéissante, guida le jeune peintre vers le pavillon où la vieille

3 1/2; Panama, le pair; Suez, 4 7/8 et 4 2/8; Délégations, 2 6/8 et 2 5/8; Part civile, 3 5/8; Part de fondateur, 2 fr.

Italie, 0 1/2 et 0 1/4; Turc, 0 5/8; Imprimerie 4 franc; Banque hongroise 4 franc; Banque ottomane 0 5/8 et 1 franc; Foncier autrichien 1 fr. 50; Egyptienne 0 25 et 0 30; Mobilier espagnol 1 fr. 25 et 0 75; Autrichien 0 50 et 1 fr. 25; Lombards 0 50 et 0 75; Nord de l'Espagne 0 75 et 0 90; Saragosse 1 franc.

Le marché de nos rentes, très favorable à l'ouverture, est redevenu meilleur à la fin du marché.

Le 3 0/0, sur lequel on a détaché, aujourd'hui, un coupon trimestriel de 0 75, a fait 80 25, puis est remonté à 81 17 (ex-coupon).

Le 3 0/0 amortissable a coté 82 40 au début et s'est relevé à 82 40, en hausse de 45 centimes sur la veille.

Le 5 0/0 d'obligation de 115 30 à 115 42. La Banque de France a ouvert plus faible à 5 3/8; elle ferme à 5 400.

Le Crédit foncier a été l'objet de demandes importantes sur les marchés du comptant et du terme aux environs de 1,350 francs.

La Banque Parisienne reste fermée à 145 fr. et le Crédit lyonnais à 565 et 575 francs.

La Banque ottomane a varié de 732 50 à 750 francs.

Le Crédit général français est lourd. Les offres qui se produisent doivent être attribuées au retard apporté dans la convocation de l'assemblée générale.

Les actions de nos six grandes compagnies de chemin de fer ont débüté à des cours inférieurs à ceux de la veille et un clôture n'ont pas repris plus de 1/2 cent.

Le Nord est à 1,800 francs, le Lyon à 1,550 francs, en baisse de 10 fr. sur hier. Le Midi et l'Orléans sont sans changement.

Les actions de nos six grandes compagnies de chemin de fer ont débüté à des cours inférieurs à ceux de la veille et un clôture n'ont pas repris plus de 1/2 cent.

Le Nord est à 1,800 francs, le Lyon à 1,550 francs, en baisse de 10 fr. sur hier. Le Midi et l'Orléans sont sans changement.

Les actions de nos six grandes compagnies de chemin de fer ont débüté à des cours inférieurs à ceux de la veille et un clôture n'ont pas repris plus de 1/2 cent.

Le Nord est à 1,800 francs, le Lyon à 1,550 francs, en baisse de 10 fr. sur hier. Le Midi et l'Orléans sont sans changement.

Les actions de nos six grandes compagnies de chemin de fer ont débüté à des cours inférieurs à ceux de la veille et un clôture n'ont pas repris plus de 1/2 cent.

Le Nord est à 1,800 francs, le Lyon à 1,550 francs, en baisse de 10 fr. sur hier. Le Midi et l'Orléans sont sans changement.

Les actions de nos six grandes compagnies de chemin de fer ont débüté à des cours inférieurs à ceux de la veille et un clôture n'ont pas repris plus de 1/2 cent.

Le Nord est à 1,800 francs, le Lyon à 1,550 francs, en baisse de 10 fr. sur hier. Le Midi et l'Orléans sont sans changement.

neuf heures et demie, à l'intérieur de la gare de Joinville-le-Pont, le chef de cette gare, accompagné du chef de train, s'est immédiatement rendu de ce côté et a découvert dans les cabinets le cadavre d'un individu étendu sur le sol et baignant dans une mare de sang.

Un revolver était près de lui, le projectile, entré par la bouche, avait traversé le crâne. M. Dermigny, commissaire de police de Vincennes, s'est immédiatement rendu sur les lieux pour procéder aux constatations légales.

Bien que l'on ait trouvé dans une des poches du pardessus de cet individu une lettre adressée à M. Leprieux, représentant de commerce, demeurant 58, rue de Grimaud, à Paris, il a été impossible de constater son identité.

Il résulte toutefois des termes de cette lettre que ce suicide doit être attribué à des nerfs ébranlés par suite de l'émotion.

Hier matin, à onze heures, chez M. Davoine, banquier, 18, rue Favart, au moment où l'on était à table, deux individus se sont présentés à la caisse et ont pillonné le caissier.

Un rentrait au bureau, les employés ont remarqué que dans les armoires à l'usage des plus hauts fonctionnaires, la caisse était ouverte.

Au moment où nous mettons sous presse, la justice informe.

WILL-FUNET

CHRONIQUE DES TRIBUNAUX

POLICE CORRECTIONNELLE. — Un émile du jeune Camille de Polignac.

Le jeune Camille de Polignac a commencé la série des enfants naturels qui se vengent par le scandale, en attendant mieux, de l'abandon paternel. Naturellement, les autres suivent. Si les tribunaux n'y mettent bon ordre, ce va être de tous côtés une levée générale de enfants illégitimes s'efforçant de battre monnaie avec leur qualité de bâtard.

Ce chantage, nouvelle méthode, vient d'être organisé à l'encontre de M. le comte de M... par un sieur Richard, qui a attendu patiemment que sa vingt-neuvième année fut sonnée pour songer à tirer vengeance de l'abandon où l'avait toujours laissé son père naturel. Jusque là cet honnête garçon n'avait pas pensé une minute que la conduite de M. de M... lui valait un jour de prison.

Le par de l'enfant naturel fut bien vite pris. Luis aussi était un bâtard, par conséquent lui aussi avait le droit de battre monnaie avec son titre, et de mettre en demeure M. le comte de M... d'avoir à lui servir une grosse somme d'argent, 80,000 francs d'abord, 100,000 francs ensuite, 300,000 francs enfin.

Pour mettre à exécution son projet, il commença par adresser au comte un long facitum rédigé en un style bien ampoulé. En voici quelques passages :

Lundi, 18 décembre 1882

Monsieur le comte,

Meuillez m'excuser de déranger votre tranquillité habituelle de votre vie et de venir jeter le trouble dans votre âme en vous adressant ces lettres. Je ne suis pas un homme de vous y songez, peut-être le moins, mais des nécessités de toute sorte, impérieuses, m'y obligent.

Cette lettre n'est pas le résultat d'un moment d'impétuosité, spontané. Non, il y a déjà plusieurs années que le germe est né dans mon cerveau. Vous souvenez-vous, monsieur le comte, de l'heure où j'ai vu les battements de votre cœur, s'il est encore accessible à ces pulsations, dit-on, si délicates, si sensibles, si délicieuses, d'avoir à moi plus de trente ans comme une jeune fille abandonnée à elle-même ?

Pardonnez-moi de fouiller ainsi dans votre vie privée. Cette jeune fille honnête dont vous fûtes très épris, vous en fîtes votre maîtresse après elle, sans jamais vous marier, sans jamais vous compromettre avec elle. De cette liaison naquirent deux enfants, lesquels virent et grandirent, l'un, trente ans et le second vingt-huit.

Malgré moi, pendant douze à treize ans, eût vos soins maternels, c'est-à-dire que plus ou moins régulièrement vous donniez par vos soins et ceux de votre mère, des secours pécuniaires pour lui, le second fut complètement délaissé par vous. Ce fut un tort. Mais lui, dès son plus jeune âge, dès qu'il entendit parler de vous, ne vous oublia jamais.

Ah ! monsieur le comte, c'est très facile de ne lui plaire de faire des enfants et de ne jamais penser à eux, de les jeter dans la vie, les laissant se débrouiller comme ils pourront, après avoir développé dans leur sang des instincts matériels et moraux, causant d'affreux ravages et qu'ils ne peuvent satisfaire. On les jette dans un milieu qui n'est pas le leur et ils s'y trouvent déplacés, comme un pur sang qui, attelé à un tombereau, ne retrouverait sa place qu'après s'être révolté et avoir tout brisé.

En fin de compte, l'enfant naturel demanda-tu un entrevue à son père ? Celui-ci qui, il y a quelque trente-deux ans, a eu des relations avec une demoiselle Richard, se rendit à la demande qui lui était adressée, et des rapports commerciaux eurent lieu entre le père et le fils.

On ne s'entendit point. Richard se montra fort exigeant. Il alla jusqu'à réclamer deux cent mille francs. Pour répondre à un grand coup, il écrivit à Mme la comtesse de M...

6 février 1883.

Madame la comtesse,

J'ai prévenu hier votre mari que je lui donnais quarante-huit heures pour une dernière décision. A l'heure actuelle, il lui reste plus que dix-huit heures à vivre, et au moment où vous lirez ces lignes, seulement huit heures. C'est homme à acheter sa mère à seize ans, et en avoir cinquante. Il s'est fait livrer vingt-cinq mille francs, et il a refusé de les laisser dans la misère. Il a refusé quinze cents francs à mon frère. Cet homme doit mourir.

Je n'ai peur du scandale ni peur de rien. Ce scandale a dit, il y a quinze jours, qu'il y avait un homme sans rien réclamer. Ma mère est venue se jeter à mes pieds, me suppliant de ne pas donner suite à ma détermination. J'ai été inflexible. J'accablai un grand acte.

Il y a quinze jours cependant, il pouvait s'en tirer avec 80,000 francs ou 100,000 francs, et demain de quatre à cinq heures je n'ai rien reçu, je me rendrai chez vous. Votre valet m'ouvra ou d'un coup de revolver je ferai sauter la serrure. Je lui donnerai au moins que cinq minutes, montre en main, pour recommander son âme à Dieu.

Pardonnez-moi, madame la comtesse, ce récit regrettable mais nécessaire.

— Votre respectueux

RICHARD.

Cette lettre, n'ayant pas produit l'effet désiré, Richard se disposa à agir. Le 7 février il se présenta chez le comte de M... armé d'un revolver et fit parvenir à la comtesse une nouvelle lettre où il fixait à trois cent mille francs la rançon du comte.

7 février, 5 heures.

Madame, — Votre concubine veut empêcher de monter. Cela ne fait rien. L'attendez. Le reste est permanent devant votre maison. Qui que ce soit, qui sortira sera foudroyé.

C'est trois cent mille francs à l'heure actuelle.

RICHARD.

Des agents de police, prévenus, arrêtèrent le maître chanteur, qui fut aussitôt transféré à Mazas. Là, sacrifiant toujours à sa manie d'écrivain, il adressa l'épître suivante :

Prison de Mazas. — Mardi.

Madame la comtesse du M..., 281, rue Saint-Honoré

L'infini est conquis. L'enfant de votre mari a revêtu les effets portés par des assassins. Je suis monté dans la voiture des voleurs. C'en est trop. Si votre mari a oublié que j'ai les éléments pour le tuer, tant pis pour lui. Cet homme n'a plus de mémoire ou n'a plus de notion du sentiment d'honneur. Je vous ai cependant assez averti, je voulais vous lire les lettres que lui ai adressées, et qu'il s'est bien gardé de livrer à la justice.

Elle sort de sa chambre à coucher. Il y en a cinq. Il faut les lui arracher si vous ne voulez pas avoir votre fille, votre mari, votre fille et votre mari, à rougir au tribunal devant tous, des turpitudes de cet homme. Bien qu'il ait pour lui le préfet de police et la magistrature, on n'effraie pas ma parole. Je sortirai de cette audience comme Gambetta au procès Baudin. La justice a fait fausse route chez moi. Je suis à l'avant.

Le substitut votre tout naturel qu'un homme nommé votre mari achète une jeune fille de seize ans 18,000 francs. Libre à sa conscience.

Ni les secrets ni les menaces, ni la peur, ne me feront fléchir. Quelques lasses de billets de banque ne peuvent payer le prix de votre fille et de votre mari, à l'heure de la faute, et je vis en un but, moi qui j'obtiens parce que je suis en force. Dites lui donc qu'il ait à me faire sortir de prison dans les quarante-huit heures, ou je n'accepterai ni plus les 300,000 francs que j'ai demandés, j'irai jusqu'au scandale, jusqu'à ce que je sois en prison. Je vous prie de m'indiquer comment sera à votre disposition, et j'ai travaillé pour cela, je verrai si je dois pardonner.

Quant à vous, madame, je regrette que vous n'ayez pas écouté mes conseils, c'est à cause de cela que la menace, mais ce n'est pas moi qui l'ai voulu.

RICHARD.

Richard a comparu hier devant la dixième chambre de police correctionnelle sous l'inculpation de menaces de mort.

Le prévenu, un grand individu à figure blême, est âgé de vingt-neuf ans. Il s'exprime avec facilité et regarde, après chaque de ses phrases s'il a produit quelque effet sur l'auditoire. C'est un comédien qui sait parfaitement son rôle.

Après l'avoir interrogé sur son enfance et sa jeunesse, M. le président Delahaye aborde les faits mêmes de la prévention.

Le président. — Vous reconnaissez être l'auteur de la lettre contenant des menaces de mort envers M. le comte de M... ?

Le prévenu. — Parfaitement.

Le président. — Pourquoi vous êtes-vous adressé au comte de M... au lieu de vous adresser au comte de M... ?

Le prévenu. — C'est mon père.

Le président. — Le comte de M... vous avait-il adressé quelque somme d'argent ?

Le prévenu. — Non.

Le président. — Alors vous ne l'avez jamais vu ?

Le président. — Ce qui est établi, c'est que l'argent demandé, 80,000 francs, vous avez réclamé 300,000 francs.

Le prévenu. — Ça a pris des développements comme dans toutes les affaires. C'est naturel.

Le président. — Enfin, le 7 février, auriez-vous tué M. le comte si vous n'aviez rencontré le prévenu ?

Le prévenu. — Vous me demandez à ce que je ne sais pas. Il y aurait peut-être eu chez moi un faiblissement (sic).

Le prévenu se rassied.

L'huissier introduit M. du M... C'est un vieillard à cheveux blancs comme neige. Il trépigne d'émotion.

M. du M... Ce jeune homme m'a écrit des lettres menaçantes. Et cependant j'essayais de le sortir d'embaras. Je n'agissais ainsi à son égard qu'à cause de son frère, qui est un galant homme.

Le président. — Vous connaissiez bien son frère ?

M. du M... Je suis son parent.

Le président. — Pourquoi, à des lettres de menaces, avez-vous répondu par des propositions d'arrangement ?

M. du M... Je voulais me soustraire à la tyrannie qui pesait sur moi. Je ne suis pas jeune, la raison m'a fait détester un moment. Ça n'est pas un reproche de conscience que m'a fait agir, mais la peur.

M. Dauphin, concierge, déclare que le prévenu est venu le 7 février, armé d'un revolver, menacer M. du M... Je crois, dit le témoin, que M. Richard ne cherchait qu'à se faire arrêter, car il n'ignorait pas que les agents étaient là qui l'attendaient.

Le prévenu. — J'avais même causé avec l'agent avant d'entrer dans la maison.

M. Chabanne, banquier, a été chargé par Mme la comtesse du M... de s'entretenir avec le prévenu au sujet des demandes qu'il formulait. Le témoin a prêté quelque argent à Richard et lui a offert des subsides alimentaires. Il lui a en outre proposé une position sociale... à Saint-Domingue.

M. Gustave Richard, âgé de trente-et-un ans, est le frère du prévenu. Il est employé à la Banque de France. Le témoin est très ému.

M. Richard. — Un jour, mon frère m'a manifesté le désir de connaître son père. Je l'en ai détourné. Il est revenu à la charge plusieurs fois. « Gustave, me disait-il, il faut que tu saches ce que je fais. Je ne suis comment mon frère parvient à découvrir l'adresse de M. le comte, que je rencontrais un soir et qui me dit : « Je n'ai pas fait mon de voir envers vous deux ; j'en ai remis. Mais je réparerai ma faute. Une grande dame, qui élève 250 enfants abandonnés, m'a conseillé de m'adresser à ce tribunal de la pénitence. Ce soir-là, M. le comte me remit 200 francs pour mon frère.

Un autre jour, il voulait nous faire, à l'un et à l'autre, une donation de 80,000 francs chacun. Nous nous rendîmes chez M. le notaire Bazin. Et le comte dit en présence du notaire : « J'ai commis un grand défaut, je veux le réparer. » Mais M. du M... ne donna pas suite à son projet de donation.

Le président. — M. du M... est votre parent ?

M. Richard. — Et mon père. Chaque fois que j'ai rencontré M. le comte dans la rue, j'ai désiré lui sauter au cou. Mais M. du M... était déjà par ma présence. Il craignait que je ne lui demandasse des secours, et ses conversations roulaient toujours sur des pertes d'argent qu'il venait de faire et des batailles à lui appartenant qui venaient de brûler. Ah ! je n'ai jamais demandé qu'une chose à mon père, c'est de me faire un héritier qui voudrait bien se promener à mon bras !

Le témoin pleure d'émotion. Tout l'auditoire est profondément impressionné.

Le président. — Votre frère vous a-t-il parlé de ses demandes d'argent au comte ?

M. Richard. — Non, mais j'ai su qu'il voulait commettre un esclandre, qu'il voulait tuer M. de M... et se tuer après. Je suis allé trouver le comte, qui m'a fait répondre par un valet. « Qu'on repousse demain ! » Alors je me suis écrié, furieux : « Bandit ! scélérat ! violateur des filles du peuple, je vais vous faire un procès ! » mais ce n'était là que des mots. Là colère m'égara.

l'ent. Au fond, on n'est pas très rassuré. L'arrestation de Digeon pourrait bien être accompagnée de quelques autres.

Le citoyen Digeon a été arrêté, comme on s'y attendait, mais, il est probable qu'à l'heure où paraîtront ces lignes il partagera le sort des citoyens Allemands et Co.

Le prévenu. — Vous me demandez à ce que je ne sais pas. Il y aurait peut-être eu chez moi un faiblissement (sic).

Le prévenu se rassied.

L'huissier introduit M. du M... C'est un vieillard à cheveux blancs comme neige. Il trépigne d'émotion.

M. du M... Ce jeune homme m'a écrit des lettres menaçantes. Et cependant j'essayais de le sortir d'embaras. Je n'agissais ainsi à son égard qu'à cause de son frère, qui est un galant homme.

Le président. — Vous connaissiez bien son frère ?

M. du M... Je suis son parent.

Le président. — Pourquoi, à des lettres de menaces, avez-vous répondu par des propositions d'arrangement ?

M. du M... Je voulais me soustraire à la tyrannie qui pesait sur moi. Je ne suis pas jeune, la raison m'a fait détester un moment. Ça n'est pas un reproche de conscience que m'a fait agir, mais la peur.

M. Dauphin, concierge, déclare que le prévenu est venu le 7 février, armé d'un revolver, menacer M. du M... Je crois, dit le témoin, que M. Richard ne cherchait qu'à se faire arrêter, car il n'ignorait pas que les agents étaient là qui l'attendaient.

Le prévenu. — J'avais même causé avec l'agent avant d'entrer dans la maison.

M. Chabanne, banquier, a été chargé par Mme la comtesse du M... de s'entretenir avec le prévenu au sujet des demandes qu'il formulait. Le témoin a prêté quelque argent à Richard et lui a offert des subsides alimentaires. Il lui a en outre proposé une position sociale... à Saint-Domingue.

M. Gustave Richard, âgé de trente-et-un ans, est le frère du prévenu. Il est employé à la Banque de France. Le témoin est très ému.

M. Richard. — Un jour, mon frère m'a manifesté le désir de connaître son père. Je l'en ai détourné. Il est revenu à la charge plusieurs fois. « Gustave, me disait-il, il faut que tu saches ce que je fais. Je ne suis comment mon frère parvient à découvrir l'adresse de M. le comte, que je rencontrais un soir et qui me dit : « Je n'ai pas fait mon de voir envers vous deux ; j'en ai remis. Mais je réparerai ma faute. Une grande dame, qui élève 250 enfants abandonnés, m'a conseillé de m'adresser à ce tribunal de la pénitence. Ce soir-là, M. le comte me remit 200 francs pour mon frère.

Un autre jour, il voulait nous faire, à l'un et à l'autre, une donation de 80,000 francs chacun. Nous nous rendîmes chez M. le notaire Bazin. Et le comte dit en présence du notaire : « J'ai commis un grand défaut, je veux le réparer. » Mais M. du M... ne donna pas suite à son projet de donation.

Le président. — M. du M... est votre parent ?

M. Richard. — Et mon père. Chaque fois que j'ai rencontré M. le comte dans la rue, j'ai désiré lui sauter au cou. Mais M. du M... était déjà par ma présence. Il craignait que je ne lui demandasse des secours, et ses conversations roulaient toujours sur des pertes d'argent qu'il venait de faire et des batailles à lui appartenant qui venaient de brûler. Ah ! je n'ai jamais demandé qu'une chose à mon père, c'est de me faire un héritier qui voudrait bien se promener à mon bras !

Le témoin pleure d'émotion. Tout l'auditoire est profondément impressionné.

Le président. — Votre frère vous a-t-il parlé de ses demandes d'argent au comte ?

M. Richard. — Non, mais j'ai su qu'il voulait commettre un esclandre, qu'il voulait tuer M. de M... et se tuer après. Je suis allé trouver le comte, qui m'a fait répondre par un valet. « Qu'on repousse demain ! » Alors je me suis écrié, furieux : « Bandit ! scélérat ! violateur des filles du peuple, je vais vous faire un procès ! » mais ce n'était là que des mots. Là colère m'égara.

VENTE A CREDIT. 30 francs par mois. LOCATION. Echange, Réparations. MONTIGNY, rue Monsieur-le-Prince, 22.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

UN GARDE-CHASSE, ancien militaire médaillé, âgé de 41 ans, marié, désire un emploi de garde-chasse ou de garde particulier. Références. Ecrire, aux initiales N. P., au bureau du journal.

VENTES ET LOCATIONS

BOULANGERIE A LOUER immédiatement. — Rue de la Grange-Batelière, 16.

LES PREMIERES

ODÉON : Formosa, drame en quatre actes et en vers de M. Auguste Vacquerie.

En tout temps, en tout lieu, sous les costumes les plus divers, dans les palais et dans les bouges, il y a une reine : la femme. L'homme s'agit, et la femme le mène. « Les femmes, il n'y a qu'à ça, chante l'opérette, et le poème le redit, des la première scène de Formosa, par la bouche d'un soudard observateur et philosophe, qui répond au nom de Sword, et parle en vers piquants, brillants, solides et richement rimés, en vers de M. Vacquerie, poète excellent et grand-maître de la forme.

C'est que mon œil, perçant les gens et ce qu'ils dédaignent la surface et regarde le fond. Il est, et le fond, c'est la femme ! Qui, sur son roi, sur la terre n'est pas place honorable, qu'on tienne l'homme, convenons-en avec humilité. Est le semblant, la femme est la réalité.

Nous sommes au milieu du dix-neuvième siècle, en pleine guerre des Deux-Roses, York contre Lancaster. Warwick, le « roi contre roi », aime, que dit-on ? aime ? idolâtre Formosa, fille du comte d'Essex. Formosa aime le duc Jean, prétendant à la succession d'Henri VI, enfermé à la Tour de Londres. Celui-ci sera roi d'Angleterre que le tout-puissant arbitre des couronnes aïeul désigné : d'un signeur Warwick, peut restaurer sur son trône le prisonnier de la tour ou faire sacrer, s'il lui plaît, Jean, l'ambitieux fiancé de Formosa. Jean n'aurait Formosa qu'un amour tempéré par sa soif du pouvoir royal et, afin de gagner Warwick à sa cause, il n'hésite pas à lui céder sa maîtresse. Il épousera miss Helen, la nièce de Warwick, pour être couronné par son oncle. Le marché convient au comte, mais n'est pas agréé par Formosa qui, se voyant trahie par celui qu'elle aime d'un incurable amour et adorée de celui qu'elle ne saurait aimer, se guffit du mal de vivre en vidant une fiole de poison. Sur le cadavre de la fille du comte d'Essex, martyre de sa passion déçue, Warwick fait proclamer pour la seconde fois Henri VI roi d'Angleterre. — On ne badine pas avec l'amour.

Ce n'est pas une pièce, à proprement parler. C'est une esquisse où l'artiste accomplit moins aussi bien sa valeur que dans des tableaux plus compliqués et plus savants de composition. Formosa est un morceau dédié plutôt aux connaisseurs qu'à la foule, où l'auteur semble avoir travaillé pour ses pairs et pour lui-même. Il y a pourtant, au troisième acte, une scène si vraie, si pathétique, si humaine que l'effet en doit être irrésistible sur tout le monde. Lady Formosa, mise au courant de la trahison du duc et de la passion du comte, a donné rendez-vous en sa maison à ce dernier, pour lui faire connaître quelle résolution elle a prise. Warwick vient chercher son sort. Mais, auparavant, Jean, l'infidèle, a pénétré chez celle qui ne passe pour lui qu'après la couronne royale, et s'est fait cacher par une de ses femmes derrière une portière d'où il pourra tout entendre sans être vu.

Formosa assiste à ce mariage et, comme un noyé se raccroche à la plus fragile épave, elle s'efforce d'espérer que la jalouse lui ramènera celui que lui enleva l'ambition. Warwick arrive tout débordant de flamme et se met à faire une cour volcanique à sa dame, qui ne le reçoit point trop mal ; elle l'encourage même ; elle lui entrebâille la porte de l'espérance ; mais ce n'est pas lui qu'elle écoute, c'est son propre cœur, qui ne bat que pour le duc Jean ; les déclarations passionnées de Warwick ne la touchent que comme des étincelles destinées à mettre le feu à la jalouse du duc Jean et à le faire bondir hors de la cachette où il se tient, coit, toujours coit, coit quand même.

Lasse de ce jeu qui la torture, Formosa bondit sur la portière. La relève d'une main fiévreuse et force à déguiser le pauvre prétendant tout ahuri, qui essaie de balbutier quelques phrases aux la raison d'Etat à laquelle il sacrifie son cœur. Warwick renouvelle ses instances amoureuses à la demoiselle et ses promesses de dévouement au duc, à condition, que Formosa consente à devenir lady Warwick. Mais, indignée de tout ce marchandage, elle lui déclare que, s'il veut la mériter, il faut au contraire qu'il serve Henri VI et que le duc Jean en doit être pour ses frais de félonie. Cette très belle scène vengeresse des droits de la femme est fort bien rendue par Mlle Tessandier, incomplète et incorrecte dans les autres parties de son rôle. Mais, ici, elle se transfigure.

Elle a très bien dit le beau couplet suivant :

— Mais non, c'est impossible ! Il ne peut pas si vite avoir tout oublié ! Ses promesses sont là, d'ailleurs ; il est lié. Qu'il ait ou non change d'avis, j'ai sa parole. Est-ce donc qu'une femme est un objet fragile ? Dont on s'amuse une heure et puis qu'on jette loin ? Un soir, m'importe, il a pris le ciel à témoin. Qu'il m'aimez toujours — oh ! moi, j'en ai mérité !

Et le ciel étoilé me disait de le croire ! Et ce ne serait plus qu'un mensonge effronté ! J'ai pensé jusqu'ici, dans ma simplicité, Qu'un tel langage, horrible à travers tous les voiles, Ferait des faux témoins de toutes les étoiles !

Elle a rappelé, cette maîtresse scène à plus d'un auditeur la table sous laquelle Orgon est caché pendant qu'Elmire feint de répondre aux « amoureuses envies » de Tartuffe et de laquelle le mari, dont les yeux sont réfractaires à l'évidente trahison du cadafard, tarde à sortir malgré les appels et les accès de toux de sa femme. La ressemblance entre les deux situations est réelle. Deux fioles d'apparence pareille peuvent renfermer des liqueurs très différentes.

S'il nous était permis, en ces comptes rendus bacés à la diable au sortir des premières représentations, entre le rideau qui vient de tomber sur la fin du drame et la vapeur qui chauffe pour le tirage du journal, d'aborder tant soit peu les questions littéraires, il n'y aurait-il pas intéressant d'expliquer comment, sous l'empire des vicissitudes du goût et des changements d'école, les mêmes personnages

et les mêmes passions prennent des noms et portent des habits différents, sous lesquels but toujours le même cœur humain. Pour nous montrer une femme entre deux hommes et aimant celui qui l'aime le moins, le romantisme, à quel M. Vacquerie demeurera fidèle jusqu'au dernier soupir, évolutif l'histoire d'Angleterre, des barons, des hommes d'armes, des rois, des ducs. Le naturalisme mettra en scène la blancheur de Gervaise entre Coupeau et Lantier. La convention classique, Herminie entre Pyrrhus et Oréstès. Au fond, c'est toujours les mêmes ombres chinoises, qui se dessinent sur un fond tantôt magnifique et tantôt trivial.

Je reviens à Formosa, pour rendre justice à la façon hautaine et chevaleresque dont M. Paul Mounet a composé la figure de Warwick, vainqueur de tous et vaincu par l'amour. Comme chante le Henri VIII de M. Saint-Saëns : « Qui donc commande quand il aime ? »

M. Porcl dit excellemment les quelques vers excellents dont se compose le rôle du soldat Sword, aussi étranger à l'action que vous et moi. J'ai déjà parlé de Mlle Tessandier, actrice ingénie, trop marquée pour son personnage, mais intéressante, en somme. M. Chelles est chargé du rôle embarrassant et embarrassé du duc Jean, dans lequel il ne montre guère que ses défauts : mauvaise prononciation, voix caillasse, triste dégaîne. Cet artiste a des qualités pourtant. Il les montrera une autre fois.

Quant à M. Auguste Vacquerie, les applaudissements unanimes qui ont salué son nom lui prouveront une fois de plus que sur le terrain littéraire il n'a que des admirateurs et des amis.

H. DE PENE

Le Fer soluble de Ferras est le médicament par excellence pour guérir les tiraillements et crampes d'estomac, auxquels sont si souvent sujettes les dames et les jeunes filles. Il combat l'anémie et rend en peu de temps la vigueur et la santé. Pharmacie Vial, 1, rue Bourdaloue.

GRANDE MISE EN VENTE DE VÊTEMENTS DE SEMI-SAISON ET BTE MON AD. GODCHAU

12, Faub. Montmartre — Rne de Rivoli, 75

HABILEMENTS DE CÉRÉMONIE drap noir, 30 fr., 35 fr., 40 fr., 45 fr., 50 fr., 55 fr., 60 fr., 65 fr., 70 fr., 75 fr., 80 fr., 85 fr., 90 fr., 95 fr., 100 fr.

PARDessus MAGNIFIQUES drap haute nouveauté, entièrement doublés 15 fr., 20 fr., 25 fr., 30 fr., 35 fr., 40 fr., 45 fr., 50 fr., 55 fr., 60 fr., 65 fr., 70 fr., 75 fr., 80 fr., 85 fr., 90 fr., 95 fr., 100 fr.

COSTUMES POUR ENFANTS drap haute nouveauté, pour enfants de 3 à 8 ans 5 fr., 6 fr., 7 fr., 8 fr., 9 fr., 10 fr., 11 fr., 12 fr., 13 fr., 14 fr., 15 fr., 16 fr., 17 fr., 18 fr., 19 fr., 20 fr.

VÊTEMENTS SUR MESURE sans augmentation de prix

MAISON CONNUE POUR VENDRE LE MEILLEUR MARCHÉ DE PARIS

Le TRAIT D'UNION (13e année) MARIAGES, Réceptions, etc., au Carrot (Champs-Élysées), 17, rue de Valenciennes, au 1er, Journal et brochure n° 30 c.

BOUSQUIN PATÉS ALIMENTÉS 26, rue Vivienne

MOYAT MALLE ANGLAISE pour les SALES PRIXES et pour les SALES GAZIÈRES et pour les SALES de tous genres. Immeuble Choix, 30 Orléans, au 2e étage, n° 10.

POUGUES

Soirées Parisiennes

FORMOSA

En littérature comme en politique, il y a quelques hommes privilégiés dont le talent, le caractère et les qualités sont parvenus à se faire apprécier et applaudir même de leurs adversaires les plus acharnés.

M. Auguste Vacquerie fait partie de ces privilégiés. L'auteur de Tragédies, des Miettes de l'Histoire, de Profils et Grimaux, a poussé si loin cette coquetterie que bon nombre de ses ennemis politiques les plus déclarés se font honneur et gloire d'être de ses amis les plus chauds et les plus fervents, dans la vie de tous les jours. Je citerai au hasard parmi ceux-là : Camille Doucet, Eugène Labiche, Emile Augier.

